



École La Source

**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mercredi 17 juin 2020**

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 18h30.

1. Mot de bienvenue, vérification des présences et quorum

Présences :

Mme Lucie St-Jean, membre ens.	Mme Sophie Doucet, membre parent
Mme Isabelle Lehoux membre ens.	Mme Lisa-Marie Lyman, membre parent
Mme Annie Tessier, membre ens.	Mme Evelyne Thibeault, membre parent
Mme Émilie Lapointe, membre ens.	Mme Rosemarie Thibault, membre parent
Mme Marie-Claude Joly, membre prof.	Mme Véronique Payant – membre SDG

M. Stéphane Maleau - directeur Mme Caroline Lavictoire, directrice adj.

Absents : Mme Céline Réhel, membre parent,
M. Patrice Labrèche, membre parent

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Doucet fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante : Point 3 – Adoption du procès-verbal du 26 mai 2020 (reporté).

Proposition No.01 (2020-06-17)	Appuyée par Mme Thibeault
Proposée par Mme Lyman	Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 mai 2020

Reporté

4. Clientèle 2020-2021

M. Maleau fait une mise à jour de la clientèle 2020-2021. Depuis la dernière présentation, il y a eu deux modifications. Le tableau de clientèle 2020-2021 a été signé hier par la Direction générale.

Voici le portrait :

- 4 groupes de préscolaire 4 ans
- 2 groupes de préscolaire 5 ans
- 2 groupes de 1^{ière} année
- 2 groupes de 2^e année
- 3 groupes de 3^e année
- 2 groupes de 4^e année
- 2 groupes de 5^e année
- 1 groupe de multi-niveaux 5^e – 6^e année
- 2 groupes de 6^e année
- 1 classe spécialisée ARS

À la mi-août, une révision de la clientèle sera faite afin de dresser le dernier portrait.

5. Liste des effets scolaires 2020-2021

Présentation ~~du document des règles de vie de la liste des effets scolaires~~ par M. Maleau. Mention que nous ne pouvons pas dépasser un maximum de 146\$. Il faut faire état de ce que l'on a besoin pour bien fonctionner. Il y a des ajustements au document. L'arrimage des demandes dans les cycles a été fait en prévision des classes multi-niveaux. Également, le texte sur l'hygiène des flûtes est maintenu sur la liste de 2020-2021.

Mis en forme : Barré double

Une nouveauté cette année pour les cahiers d'activités : les parents n'auront pas à se déplacer en librairie. Les cahiers seront distribués à l'école, et le parent sera facturé. Cette façon de procéder permettra à tous les élèves d'avoir leurs cahiers en main dès la rentrée.

Pour le matériel chargé aux parents, il s'agit de certains matériaux qui seront fournis par l'école : craies de cire, gros cartons pour affiches, etc.

Il est proposé d'adopter la liste des effets scolaires 2020-2021 telle que présentée.

Proposition No.02 (2020-06-17)
Proposée par Mme St-Jean

Appuyée par Mme Thibeault
Adoptée à l'unanimité

6. Règles de vie 2020-2021

Partage du document des règles de vie. Un nouveau calendrier (2020-2021) sera ajouté.

À noter qu'il y a un changement au niveau des heures d'arrivée au matin et au retour du dîner pour les élèves du préscolaire.

À noter : le vouvoiement et la mention Monsieur/Madame avec le nom de famille du membre du personnel est requis au primaire, et pour les élèves du préscolaire, nous préconisons la mention Monsieur/Madame accompagnée du prénom.

Les modifications sont présentées à l'ensemble des membres.

Il est proposé d'adopter les règles de vie 2020-2021 telles que présentées.

Proposition No.03 (2020-06-17)
Proposée par Mme Tessier

Appuyée par Mme Mme Thibault
Adoptée à l'unanimité

7. Entrée progressive (préscolaire et ARS)

Présentation de trois documents à approuver. Les documents ont été faits depuis quelques semaines, ce qui explique différents scénarios. L'objectif de la rentrée progressive est de permettre un premier contact sécurisant pour l'enfant et le parent avec l'enseignante. Cela permet d'échanger et de créer un lien d'attachement important avec l'enfant.

Les rencontres se font en petits groupes afin d'accorder du temps pour chacun. Le rôle du conseil d'établissement est d'accepter la durée de l'intégration, puisque cela déroge aux 180 jours de présence pour les élèves. Au préscolaire, nous proposons d'étaler la rentrée sur 5 jours. Certaines plages du Service de garde pourraient être offertes aux enfants dont les parents ne pourraient pas venir les chercher, mais le but du retour à la maison est de ne pas faire plus de temps à l'école.

Préscolaire 5 ans : Regard sur le document. Rencontre à préciser pour les parents en début d'année. Il est proposé d'adopter le document tel que présenté.

Proposition No.04 (2020-06-17)

Appuyée par Mme Thibeault

Proposée par Mme Lyman

Adoptée à l'unanimité

Préscolaire 4 ans : Regard sur le document. Nous nous assurons que l'horaire de l'entrée progressive des 5 ans n'est pas en conflit avec l'horaire du préscolaire 4 ans, afin d'éviter deux entrées en même temps pour une fratrie.

Il est proposé ~~de présenter~~ d'adopter le document tel que présenté.

Mis en forme : Barré double

Proposition No.05 (2020-06-17)
Proposée par Mme Thibault

Appuyée par Mme Lyman
Adoptée à l'unanimité

ARS : Regard sur le document. Élèves présentant des troubles du comportement. Pour certains, ils n'auront pas fréquenté l'école depuis mars 2020 : une entrée progressive est de mise afin de favoriser leur réintégration scolaire.

Il est proposé d'adopter le document tel que présenté.

Proposition No.06 (2020-06-17)
Proposée par Mme Lapointe

Appuyée par Mme Lyman
Adoptée à l'unanimité

8. Protocole d'entente – Club des petits déjeuners

Étant donné que le Club des petits déjeuners est un organisme externe, le protocole d'entente doit être approuvé par le conseil d'établissement. Nos estimations de clientèle se font en fonction des inscriptions de cette année : une moyenne de 150 enfants déjeunent à l'école le matin. La subvention est de 24 000\$. Le tarif pour les parents est le même pour tous les clubs au Québec. À noter que nous sommes le club des petits déjeuners le plus gros (quantités d'inscriptions) au Québec.

Il est proposé de renouveler le protocole d'entente avec le Club des petits déjeuners pour l'année scolaire 2020-2021.

Proposition No.07 (2020-06-17)
Proposée par Mme Tessier

Appuyée par Mme St-Jean
Adoptée à l'unanimité

9. Règles de fonctionnement du service de garde 2020-2021

Présentation du document. Il n'y a aucun changement, mis à part la tarification. Celle-ci est augmentée à 8,50\$, comparativement à 8,35\$ en début d'année. À noter que le taux est le même pour tous au Québec.

Le fonctionnement du dîner et des périodes de service de garde pourrait varier en fonction des règles sanitaires qui seront en vigueur lors de la rentrée scolaire (ex : possibilité qu'il n'y ait pas de micro-ondes).

Proposition No.08 (2020-06-17)
Proposée par Mme Tessier

Appuyée par Mme St-Jean
Adoptée à l'unanimité

10- Caisse scolaire

La Caisse scolaire est un organisme externe que nous avons accueilli pour la première fois cette année à l'école. Le fonctionnement s'est bien déroulé. Il reste beaucoup de cadeaux à distribuer étant donné que le service a dû être interrompu à cause de la pandémie. Il est proposé de poursuivre l'an prochain et de ne rien changer au protocole.

Proposition No.09 (2020-06-17)
Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Lyman
Adoptée à l'unanimité

11. Fonds à destination spéciale

Les fonds à destination spéciale existant seront reconduits pour l'an prochain, à l'exception du fond pour les élèves TSA. Puisque les classes TSA déménagent, les dépenses ont été effectuées pour vider le fond (entre autres, par l'achat des tablettes tactiles pour travailler la motricité des élèves).

Un parent se questionne à savoir si nous allons perdre la subvention versée par la ville de Gatineau pour la cour de l'école. La subvention est incluse dans notre fond à destination spéciale qui sera reporté, donc nous ne la perdons pas.

12. Dons - campagne de financement de la pizza:

L'argent récolté et non utilisé par la campagne de financement de la pizza a été retourné aux parents. La majorité des parents ont fait le choix de faire un don à l'école. Les fonds de cette campagne de financement ont été utilisés en majorité pour l'achat de cadeaux pour la fête des finissants.

13. Mots

13.1 de la présidente : Remerciements pour toutes ces années vécues à l'école La Source....déjà 7 ans. Remerciements personnels pour l'équipe enseignants, TES et les directions rencontrées au cours de ces années.

13.2 des enseignants : Mme St-Jean souligne et remercie Mme Doucet pour son investissement au sein du conseil d'établissement et de sa collaboration à l'école.

13.3 de la responsable du service de garde : M. Maleau remercie Mme Payant et son équipe de l'excellent travail qui a été fait lors de la réouverture des écoles au début mai.

13.4 de la représentante au comité de parents : absente

13.5 du commissaire : absent

13.6 de la représentante de l'OPP : Mme Lyman remercie l'organisation. Les activités sont en arrêt depuis mars 2020, mais il y a des membres qui veulent se joindre pour l'an prochain.

13.7 de la direction adjointe : Remerciements à tous pour leur collaboration au Conseil d'établissement et de leur accompagnement en tant que parent auprès de leur enfant. Remerciement à Mme Doucet pour sa grande collaboration au cours des années, et ses remerciements seront transmis aux directions antérieures.

13.8 de la direction

M. Maleau mentionne que la Commission scolaire des Draveurs n'est plus. Nous devons dorénavant utiliser le Centre de services scolaires des Draveurs. Un nouveau logo est maintenant utilisé. Un conseil d'administration transitoire a été formé.

Nous sommes en train de terminer les révisions de plans d'interventions et de conclure les bulletins. Il n'y aura pas de pourcentage à la 3^e étape. Les mentions Réussite, Non Réussite et Non Évalué seront utilisées. Pour le sommaire de fin d'année, la note finale sera indiquée par la Réussite ou la Non Réussite.

Mis en forme : Barré double

Pour l'instant, nous sommes à terminer l'année avec les élèves. Une activité retrouvaille s'organise afin de recevoir pour une dernière fois les élèves qui étaient à la maison, pour se souhaiter bonnes vacances et ainsi ~~conclure~~ conclure cette année scolaire.

Mis en forme : Barré double

14. Varia

Mme St-Jean mentionne que l'argent amassée par la levée de fonds des collations pour le 1^{er} cycle (destiné au voyage pour le Biodôme) sera reconduit l'an prochain étant donné que la sortie n'a pas eu lieu. Il y a 600\$ qui ont été amassés. La somme de 300\$ sera donc allouée pour les 2^e année, et 300\$ pour les 3^e année. Une résolution sera présentée au prochain CE.

Mis en forme : Barré double

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le lundi 29 juin 2020 à 18 h 30.

16. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h10.

Proposition No.10 (2020-06-17)
Proposée par Mme Thibeault

Appuyée par Mme Lyman
Approuvée à l'unanimité

Mis en forme : Barré double

Mme Sophie Doucet
Présidente

M. Stéphane Maleau
Directeur